

Transport : Des aides de la région

La Région et SNCF lancent le dispositif « Ecouter, accompagner, rembourser »



Transport : Des aides de la région

La Région Occitanie et SNCF proposent l'envoi de titres de transport ou un remboursement pour tous ceux ayant l'obligation de se déplacer, notamment les personnels soignants et les salariés travaillant dans des secteurs essentiels de l'économie.

Ainsi, pour ceux qui ne sont pas abonnés, deux possibilités seront proposées :

- L'envoi par anticipation d'un titre de transport gratuit (abonnement ou billet) en appelant le 0800 31 31 31.
- L'achat par internet, applications mobiles ou téléphone d'un titre qui sera remboursé a posteriori.

mesures commerciales pour les abonnés du réseau liO TER Occitanie.

Par ailleurs, la Région met en place des mesures commerciales pour les abonnés du réseau liO TER Occitanie.

- Les prélèvements des abonnements annuels seront suspendus pour le mois d'avril (le mois de mars a été offert par la Région au titre de la prime Fidélité dans le cadre de sa politique de reversement des pénalités SNCF 2019).
- Les abonnements mensuels et hebdomadaires seront remboursés dès la fin de la crise sanitaire, au prorata du nombre de jours impactés à compter du 16 mars.
- Les Billets liO TER achetés seront remboursés sans frais jusqu'au 30 avril 2020 inclus.

Toutes les précisions sont à retrouver en ligne sur le site Internet TER Occitanie : <https://www.ter.sncf.com/occitanie>